Société de Géographie. — M. Emile Daireaux, voyageur et publiciste, a fait hier dans la grande salle de la Société industrielle une conférence qui a eu un grand succès.

Le sujet de cette conférence à laquelle assistait un public nombreux et choisi, était la « République Argentine depuis dix ans: l'industrie pastorale, la production de la laine et les grandes cultures.»

Avec une facilité d'élocution vraiment remarquable et des détails très intéressants, M. Emile Daireaux a fait pour ainsi dire l'historique de l'agriculture dans ce pays-là. Ce qu'elle a été dans le passé, ses développements successifs, et les diverses méthodes employées en vue de son progrès et de sa prospérité toujours croissante, les différentes nations qui ont apporté à la République argentine le concours précieux de leur expérience agricole, le commerce de laines qu'elle entretient avec la France, avec Roubaix et Tourcoing en particulier, rien de tout ce qui pouvait rendre cette séance instructive n'a été négligé par la sympathique conférencier.

Des projections lumineuses, accompagnées d'explications claires et simples, sont venues ajouter le plaisir des yeux à celui de l'esprit.

C'est ainsi que nous avons vu défiler tour à tour sous nos yeux la capitale de la Plata, Buenos Ayres, avec ses monuments luxueux, ses rues larges et droites, son port très vaste et, dans les environs, les gras pâturages où paissent des milliers de moutons dont la laine constitue la grande, l'unique richesse de ce pays, ainsi que d'autres scènes de la vie champêtre, comme la fabrication des meules de luzerne qui s'élèvent parfois jusqu'à une hauteur de vingt mètres, car les luzernières occupent une large place dans l'exploitation agricole de la République Argentine.

Parlant du commerce en général, M. Daireaux a fait voir par des exemples saisissants que le commerce français est le plus honnête de tous, parce qu'avant tout le français songe à tenir ses engagements.

La conférence de M. Emile Daireaux a été interrompue à maintes reprises par les applaudissements unanimes de l'assistance qui témoignait ainsi tout l'intérêt qu'elle éprouvait à l'entendre.

M. Nicolle, président de la Société de Géographie a, en termes aimables, remercié éminent conférencier, auteur de plusieurs traités d'agriculture et la séance a pris fin vers cinq heures.

La distribution des cartes de visite. — Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui le dernier jour pour la remise des cartes qui sont destinées à être distribuées par l'*Express* les 31 décembre et 1er janvier.

Les retardataires s'exposent à ne profiter que des distributions qui auront lieu les 5, 10 et 15 janvier.

Les bureaux de l'*Express* sont situés à Lille, 32, rue Lepelletier (anciennement rue des Prêtres), où l'on peut déposer les cartes destinées à Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Douai, Dunkerque, Arras, Amiens, Valenciennes, Boulogne, Calais, Reims, Saint-Quentin et Paris.

La distribution est faite au demi-tarif de la poste, soit à 2 cent. 1/2 par enveloppe.

Le Royal Biophone donnera ses dernières représentations aujourd'hui lundi à 4 heures et à 8 heures.

L'Exposition internationale de Lille. — On sait que l'Exposition internationale qui doit se tenir à Lille, de mai à septembre 1902, sera installée sur l'Esplanade du Champ-de-Mars, couvrant une superficie de quinze hectares.

Déjà, ces terrains immenses, dont l'Administration de l'Exposition a pris tout récemment possession de l'autorité militaires, ont totalement changé d'aspect. Il y règne la plus grande activité.

Sur les chantiers, des matériaux de toutes sortes ont été apportés; de nombreuses équipes d'ouvriers sont actuellement occupées aux terrassements et à la charpente; la clôture isolant complètement l'emplacement est à l'heure qu'il est très avancée, et, si le temps ne se montre par trop inclément, une impulsion du meilleur aloi va être donnée à ces travaux, qui seront poussés de manière à être prêts à l'heure voulue.

Une vieille affaire. — Il y a un peu plus de trois mois, un individu se présentait chez M. Becquart, rue des Augustins et réussissait à obtenir une somme de 15 fr., dont il avait besoin, paraît-il, pour compléter le prix du cercueil de sa mère.

Cette histoire était fausse en tous points et constituait une escroquerie.

La police ouvrit une enquête qui n'apporta aucun résultat, mais qui fit découvrir que le même individu avait essayé de se procurer de l'argent par le même moyen, chez M. Baligand, rue de Paris.

L'affaire en était là, quand samedi matin, un sieur V..., rue des Robleds, qu'on recherchait et qui avait disparu depuis cette époque, revint à Lille. On le pria de passer au bureau de M. Broigne, commissaire aux délégations judiciaires où il fut mis en présence de MM. Becquart et Baligand. Il nia comme un beau diable, mais il est formellement reconnu par les deux témoins.

V.... a été laissé en liberté provisoire.

Chevaux emballés. — Deux chevaux attelés à une voiture et conduite par M. Delfortrie, employé chez M. Basle, rue Nationale, se sont emballés rue du Molinel. L'équipage a été arrêté par le brigadier de police Charlet qui a été traîné sur un parcours d'une vingtaine de mètres.

Coups de couteau rue des Etaques. — Un sieur Gustave Leleu, 23 ans, ajusteur, rue de Condé, a été arrêté hier soir. Cet individu, étant en état d'ivresse, a donné un coup de couteau à une fille de la rue des Etaques, Augustine Bertha, 28 ans.

Le docteur Hochteler, qui a donné ses soins, a constaté que la blessure ne présentait aucun caractère de gravité, mais a fait néanmoins transporter la blessée à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Entraves à la liberté du travail. — Un sieur Alphonse Dhersonne, 26 ans, tisseur, place de la Nouvelle-Aviette, 48, a été l'objet d'un procès-verbal pour entraves à la liberté du travail, envers les non grévistes du tissage Féron.

Etat-civil de Lille

Naissances du 28 décembre. — Daniel Millequant, rue Saint-André, 62. — Georges Parsy, rue de la Plaine, 63. — Henri Dewilde, rue Esquermoise, 18. — Auguste Ausée, rue du Marché, 27. — Simonne Vanbeveren, boulevard Victor-Hugo, 15 bis. — Jeanne Decoine, rue de Fives, 93. — Aimée Demaeyer, place Fernig, 4. — André Lugrez, rue d'Arcole, 56. — Victor Werbrouck, rue d'Armentières, 29.

Du 29. — Jeanne Méresse, rue Allard-du-Gauquier, 10. — Henri Dufour, cité Delebart, 18. — Léandre Lemaire, rue des Sarrazins, 31. — Augustine Vervecken, cour Ferlier, 1. — Henri Dumortier, rue des Robleds, 24. — Maurice Coulombe, rue de l'Argillière, 4. — Emma Lemaire, cour Duchange, 11. — Jules Delacherie, rue Pascal, 4.

Décès du 28. — Angélique Lobecq, 46 ans, épouse de Edmond Dubar, boulevard Victor-Hugo, 90. — Françoise Vandenbossche, 71 ans, époux de Mathilde Leylida, r. St-Bernard, 51 b. — André Vekeman, 3 jours, rue Malesherbes, 12. — Robert Dumont, 8 mois, cour Descamp, 2. — Pauline Leynaert, 27 ans, célibataire, rue Kulmann, 25. — Emile Gabelle, 69 ans, veuf de Alexandrine Bouton, rue de l'Arc, 5.

Du 29. Yvonne Vergin, 3 mois, rue du Croquet, 14. — Jacob Despiegelaere, 5 mois, rue des Rogations, 129. — Marceau Delattre, 19 mois, rue du Vieux-Moulin, 11. — Gustave Perignon, 48 ans, époux de Marie Debuck, rue du Grand-Balcon, 6. — Julien Descatoire, 18 mois, pavillon Sainte-Marthe, 31. — Pauline Deveause, 69 ans, veuve de Jules Vermentel, cité Philanthropique. — Léocadie Desmezières, 72 ans, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 23. — Sylvie Berthe, 79 ans, cour de Lorraine, 22. — Adolphine Laurent, 73 ans, célibataire, rue Caumartin, 29.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 24, Grande-Rue

Ephémérides Roubaisiennes

30 Décembre 1809. — Un décret impérial constitue le Conseil de Fabrique de l'église Saint-Martin et nomme marguilliers MM. Defrenne-Dervaux, Prouvost-Destombes, Pierre-Joseph Delespaul, Jean-François Prua, Louis Salembier, Jean Gadenne, Floris Roussel, Florin-Delebecque, J.-B. Delecourt, Chombart et Jean Réquillart-Holbecq. Les recettes de la Fabrique étaient de 3.869 fr. 48 et les dépenses s'élevaient à 6.841 fr. 62.

1825. — Pose de la première pierre de l'Ecole des Frères, rue des Lignes, par M. Boyaval-Roussel, maire de Roubaix. L'école fut ouverte deux ans plus tard.

1852. — Première fête de la Sainte-Enfance dans l'église Notre-Dame, à Roubaix.

L'Œuvre de la Sainte-Enfance avait été fondée en 1843, à Nancy, par Mgr de Forbin-Janson, sous l'invocation de Jésus-Enfant, en faveur du rachat des enfants abandonnés par les pafens dès leur plus tendre jeunesse. Un *Ave Maria* par jour et un don de cinq centimes par mois, sont les seules choses exigées des adhérents pour avoir part aux indulgences attachées à l'Œuvre qui se développa avec une grande rapidité

Roubaix était, en 1847, placée la 38e parmi les villes où l'Œuvre s'était répandue. Quelques années plus tard, Mgr Régnier, archevêque de Cambrai, approuva son existence dans le diocèse.

Cette première fête fut extrêmement brillante; plus de 2000 enfants endimanchés se pressaient dans la nef centrale de Notre-Dame avec leurs parents dans les nefs de côté. Après le sermon donné par M. l'abbé Crombé, missionnaire diocésain et roubaisien de naissance, 10 enfants habillés en petits chinois, garçons et filles, firent la quête dans les rangs.

En 1859, le diocèse de Cambrai tenait le premier rang de tous les diocèses du monde comme importance des fonds recueillis en faveur de la Sainte-Enfance, en réunissant une somme de 49.625 fr. 28 dans laquelle les deux paroisses de Roubaix entraient pour 1216 fr. 47.

En 1900, l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* a recueilli dans le monde entier 3.710.000 fr., en augmentation de 40.000 fr. sur l'année précédente.

Aujourd'hui l'Œuvre est répandue jusqu'en Amérique, en Afrique et même en Australie, et des pays, en grande majorité protestants, y figurent en excellentes places. Tels, les Pays-Bas qui présentent en 1900 une augmentation de 28,275 francs, avec 175,875 fr. de recettes. C'est le pays où le progrès a été le plus sensible. Vient ensuite la Prusse avec 21,000 francs de plus que l'année passée. La France a donné 1,076,633 francs; l'Allemagne, — qui a versé 159,617 fr. — en y comprenant l'Alsace-Lorraine, 1,126,939 francs; l'Autriche-Hongrie, 198,659 fr.; l'Italie, 200,599 fr. La Suisse a recueilli 110,950 francs. La France n'occupe plus maintenant que le second rang parmi les nations, mais le diocèse de Cambrai est le premier, sans conteste, de tous les diocèses de France avec, 96,974, francs. Paris le suit de loin en donnant 72,190 francs.

Dans le diocèse, l'archidiaconé de Lille, le plus riche et le plus peuplé, verse 30,428 francs, et arrive en tête de ligne, suivi par celui de Dunkerque avec 18,045 fr.

Dans l'arrondissement, si l'on ne tient pas compte de la population, Lille tient la première place avec 9,048 fr. 65; Roubaix et Tourcoing suivent de près avec 5,485 fr. 30 pour la première ville et 5,464 fr. 40 pour la deuxième. Tourcoing devrait être classée première et Lille troisième si l'on tenait compte de l'importance proportionnelle de la population.

La paroisse la plus généreuse du diocèse est Saint-Christophe, à Tourcoing, avec 1,856 fr.; puis Roubaix-Saint-Sépulcre avec 1,440 fr. 30; la paroisse Saint-Martin n'est classée que 4e avec 1,120 fr. 29. Quand à Notre-Dame de Roubaix elle arrive péniblement 8e, se laissant dépasser par Sainte-Elisabeth, en ne présentant que 609 francs de recettes.

Et c'est cependant dans cette église qu'a eu lieu, à Roubaix, la première grande manifestation en faveur de la Sainte-Enfance.

Jean Ghislain

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

du 19 janvier 1902

Le *Journal de Roubaix* annonce que dans une réunion tenue à La Paix par le Comité exécutif de la section roubaisienne du P. O. F., la question des candidatures collectivistes à l'élection complémentaire du 19 janvier a été discutée.

A la suite de cette réunion, la lettre suivante a été adressée à tous les conseillers démissionnaires :

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Camarade,

Le Comité exécutif du Parti Ouvrier a décidé dans sa dernière réunion de représenter aux prochaines élections municipales tous les conseillers démissionnaires.

En conséquence, je vous prie de me faire savoir pour le mardi 31 décembre au plus tard, si vous acceptez à nouveau la candidature. Passé ce délai, vous serez considéré comme non acceptant.

Le Comité exécutif se réunira le mardi 31 décembre, à huit heures et demie et statuera définitivement.

Pour le Comité et par ordre,
Le secrétaire,
Henri Lerenvas.

Tiers-Ordre de St-François

Une fête intime à la « Maison des œuvres ». — La remise de la décoration de chevalier de Saint-Grégoire Le Grand à M. Jules Catteau, secrétaire de la Fraternité de Roubaix.

Dimanche après-midi, dans la grande salle des fêtes de la « Maison des Œuvres » décorée pour la circonstance, a eu lieu une réunion intime à laquelle toutes les familles des tertiaires de Roubaix avaient été invitées.

Le 19 septembre dernier, Sa Sainteté Léon XIII, voulant récompenser la Fraternité, accordait à son dévoué secrétaire le titre de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Un décret, signé par M. le Président de la République, autorisant le port de la décoration, elle a été remise solennellement au nouveau Chevalier, M. Jules Catteau.

Ce fut vraiment une fête fraternelle où tous les cœurs battaient à l'unisson.

En voici un compte-rendu aussi complet que possible :

Des applaudissements enthousiastes éclatent dans la salle quand le nouveau chevalier entre et paraît sur l'estrade, entouré des membres du Discrétoire.

M. Taffin-Dillies, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, préside la séance à laquelle assiste M. le curé de Sainte-Elisabeth.

ALLOCUTION DU R. P. PASCAL

Quand les acclamations ont cessé, le R. P. Pascal prend la parole :

Après avoir remercié en termes délicats M. Léon Taffin-Dillies, qui a bien voulu accepter, en qualité de Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, la présidence de cette fête, le P. Pascal entonne un vibrant hymne de reconnaissance à Dieu, auteur de tous biens, et à S. S. Léon XIII, qui a bénit un jour la Fraternité de Roubaix, en l'appelant « un modèle », et qui a daigné la bénir de nouveau aujourd'hui en décorant son dévoué secrétaire.

Puis, c'est un délicat compliment à Mme Catteau, la vénérable mère du nouveau chevalier : « Après l'immense bienfait d'avoir Dieu pour Père, dit l'orateur, il n'en est pas de plus grand que d'avoir reçu du Ciel une bonne mère. »

L'orateur remercie aussi M. le Curé de Sainte-Elisabeth, le vénéré directeur de M. Catteau.

L'auditoire applaudit avec enthousiasme chacun de ces noms lancés par l'éloquente gratitude de l'orateur qui, « pour ne pas se brouiller avec le nouveau Chevalier » cède le plaisir de louer ce dernier à M. le Commandeur qui « a le droit de tout dire ».

ALLOCUTION DE M. LÉON TAFFIN

M. Léon Taffin se lève et prend la parole en ces termes :

Mon Révérend Père,
Messieurs,

Je suis vraiment confus et je remercie le R. P. Pascal des paroles élogieuses qu'il vient de prononcer. Je le remercie aussi du grand honneur qu'il m'a fait en m'appelant à présider cette fête de famille. D'autres auraient rempli cette charge avec plus d'autorité, mais on m'a demandé d'obéir et tout bonnement je m'exécute.

Il y a une dizaine d'années, Messieurs, le Tiers-Ordre, à Roubaix, n'existait qu'à l'état de confrérie et ne comptait que peu de membres. Pour lui faire prendre la place qui lui revenait, on y envoya un religieux qui apportait avec lui pour tout bagage, beaucoup de bonne volonté, mais surtout... son cœur.

Ce religieux vint, il rassemble les membres épars, les groupa et à leur tête se mit à la recherche d'âmes à sauver, à enrôler dans la milice séraphique.

Les résultats furent si brillants, qu'ils arrivèrent jusqu'au St-Père, qui, après avoir examiné le plan de bataille, qui n'était autre ici que le plan de la ville, et les victoires obtenues envoya au directeur spirituel, à notre bon et aimable P. Pascal avec ses félicitations, sa paternelle bénédiction.

Mais un général ne peut tout faire par lui-même, il lui faut des capitaines, des lieutenants qui exécutent ou font exécuter ses ordres. C'est ce que nous trouvons dans le T. O. de Roubaix.

Le capitaine, vous le connaissez, Messieurs. Le Souverain Pontife, il y a quatre ans, heureux des progrès faits par la Fraternité Roubaisienne, qu'il avait donnée comme modèle à la France, et voulant lui donner une nouvelle marque de son contentement, envoya à son président, M. Beuscart, avec sa bénédiction, la croix de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Aujourd'hui encore, au moment où la religion est persécutée et les congrégations mises à la porte de France, Léon XIII a voulu décerner une nouvelle faveur au T. O. de Roubaix et montrer par là tout le bien qu'il attend de cette sainte institution. Cette fois, c'était le tour du lieutenant de M. Jules Catteau.

Vous le connaissez assez pour que je n'entreprenne pas de faire ici son éloge, qu'il me suffise de dire que le St Père, en lui accordant la croix de Chevalier de St-Grégoire-le-Grand a voulu récompenser en lui, non seulement l'employé attaché à ses patrons depuis de longues années, mais surtout l'homme de foi, qui malgré une santé plutôt précaire, s'est dévoué pour les œuvres avec un zèle digne du plus grand éloge.

Ce qui nous manque maintenant, Messieurs, et j'oserai dire surtout dans le parti catholique, ce sont des hommes dans le vrai sens du mot, des hommes qui sous aucun prétexte ne fassent marché de leurs principes religieux.

Si nos adversaires en sont arrivés au point où ils en sont, on vous l'a dit dernièrement, c'est grâce à la complicité passive des indifférents; aussi ce qu'il nous faut, ce sont des catholiques convaincus, qui ne se laissent rebuter par aucune défaite, toujours prêts à la lutte et desquels on puisse dire en les voyant ces paroles de Lamartine: je ne connais rien de plus grand au monde que l'homme à genoux devant son Créateur et debout devant les hommes.

Ces hommes à la foi robuste, nous les trouverons, j'en suis certain, dans les fraternités franciscaines, qui doivent être le dernier rempart comme il le fut en Allemagne lors du Kulturcampf contre lequel lové ennemis de notre sainte religion viendront échouer.

Léon XIII y compte, il l'a dit bien des fois et c'est pour récompenser l'un de ces fervents catholiques qui savent se dépenser à étendre sa réforme sociale qu'il décore aujourd'hui M. Jules Catteau.

Permettez-moi, maintenant, M. Catteau, d'attacher sur votre poitrine cette croix, récompense de votre foi, de votre zèle et de votre dévouement et de crier : Vive Léon XIII ! Vive le nouveau chevalier de Saint-Grégoire ! (Applaudissements chaleureux).

Le R. P. Pascal donne lecture du décret du Président de la République autorisant le port de la décoration que M. Léon Taffin accroche sur la poitrine du nouveau Chevalier et lui donne l'accolade aux applaudissements unanimes des assistants émus.

Mais l'émotion redouble et les applaudissements quand M. Jules Catteau descend de l'estrade pour embrasser sa bonne mère qui est aux premiers rangs.

La chorale de la *Fraternité* entonne alors un chant de circonstance qui produit le meilleur effet.

RÉPONSE DE M. JULES CATTEAU

Mon Révérend Père,
Mon Commandeur,
Mesdames, Messieurs,

Excusez mon émotion : on peut bien être sans voix sous un pareil monceau de louanges. Je vous remercie de tout cœur.

Vous, mon Révérend Père, l'auteur anonyme de tout ceci, et pourquoi n'ajouterai-je pas le responsable si mon pauvre moi venait à en prendre trop de suffisance.

Vous, cher et vénéré curé, qui n'hésiteriez pas, je le sais, à me protéger alors contre moi-même.

Vous, mon commandeur, un modèle pour tous, jeunes et vieux, qui nous apprenez à faire tout notre devoir, malgré le qu'en dira-t-on.

Vous tous enfin, mes supérieurs, mes égaux, mes amis, que je prie d'agréer avec mes remerciements l'éloge qui vous est si bien dû, et cela tous en même temps car comme dit le poète :

« L'or se peut partager et non pas la louange ».

Mais, tout ceci n'est que paroles, insuffisantes à rendre ce que je ressens, tout ceci n'est que paroles qu'effacera vite la main du Temps.

Ne pensez-vous pas qu'il vaudrait mieux être plus silencieux et agir davantage: aller au Peuple comme nous y invite si instamment Notre Père Léon XIII.

Eh ! n'en sommes-nous pas du Peuple, et par conséquent, ne devons-nous pas, tout en restant étrangers aux nombreuses politiques qu'on proclame, lui faire comprendre que nous ne reculons pas devant la si fameuse devise qu'on agite toujours à ses yeux : Fraternité. l'Ils du même Dieu qui nous a créés, du même Dieu qui nous a sauvés, nous aimons tous les hommes, surtout les souffrants et les égarés à qui, suivant le Précepte divin, nous devons indulgence et pitié.

Egalité — Pétris de la même argile, quelques écus de plus ou de moins peuvent-ils faire entre nous grande différence, sinon pour illustrer plus ou moins nos tombes.

Liberté en tout ce qu'il y a de juste, puisque tous nous sommes sujets à l'erreur.

Pour moi, si je me suis efforcé de faire de mon mieux et si je compte consacrer mes dernières forces au bien que peut faire notre Fraternité, je n'en dois pas moins constater que tout cela est peu et nous laisse bien loin du but à atteindre: cette concorde, cette union de tous les cœurs des habitants d'une même Patrie qui, vous le savez s'en relèverait si grande.

Les jeunes, mes successeurs et les vôtres, Messieurs, feront, je l'espère mieux et davantage.

Ce que je leur souhaite de tout cœur c'est qu'ils fassent tant, vite et si bien, qu'ils ne tardent pas à me rendre inutile.

En attendant, je vous prierai de terminer par un double vivat ;

Vive Notre Père Léon XIII conciliateur et Pape des ouvriers !

Et vive la France, notre Mère toujours aimée, que nous souhaitons de plus en plus grande. (Applaudissements.)

Un chaleureux vivat est chanté par les auditeurs. Puis le R. P. Pascal demande d'en chanter un second en l'honneur de M. Alph. Van den Hende décoré récemment aussi par le Pape de *Pro Ecclesiæ et Pontifice*; et enfin en l'honneur du Souverain Pontife.

M. Louis Dubar profite de la réunion de tous les tertiaires pour offrir au R. P. Pascal ses meilleurs souhaits de bonne année.

Le R. P. Pascal remercie et souhaite à la fraternité de Roubaix d'être composée de bons testiaires, comme l'était M. Louis Boyaval pour qui il a un souvenir ému.

La séance s'est terminée par des chants, des chansonnettes comiques et de la musique : récréation donnée par la *Jeunesse Séraphique* et tous ont emporté de cette réunion un souvenir impérissable.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

Assemblée générale des comités de section

Les comités de section de l'*Union Sociale et Patriotique* qui sont les cadres dévoués et expérimentés de la grande armée anti-collectiviste roubaisienne, se sont réunis dimanche matin, en assemblée générale dans la salle des fêtes du *Café Pandore*, rue Pauvrée.

En l'absence de M. Dervaux empêché, c'est M. Eugène Motte, président d'honneur de l'U. S. et P., député de Roubaix, qui présidait, entouré des membres de la minorité du Conseil municipal et des membres du Comité directeur.

M. Eugène Motte ouvre la séance et remercie les Comités de section d'avoir répondu si nombreux à l'appel. En les voyant si disciplinés, il déclare avoir plus que jamais confiance dans le résultat des prochaines batailles électorales. Mais, ajoute-t-il, nous ne sommes pas venus ici pour discourir et je donne la parole à M. Chatteleyn qui va vous expliquer comment va pouvoir s'exercer de nouveau votre utile concours pour les élections du 19 janvier prochain.

M. Chatteleyn rappelle les événements survenus depuis la dernière assemblée générale. Grâce à M. Eugène Motte, Roubaix a vu écarter un projet funeste pour les intérêts de tous. Il apprécie, en termes élogieux, la bonne besogne accomplie par les conseillers de la minorité.

Mais tout n'est pas terminé, déclare-t-il, il faut mettre les collectivistes hors d'état de nuire encore jamais à leur ville, par des projets néfastes.

Il faut que Roubaix républicain, patriote, travailleur, honnête, envoie à la mairie des administrateurs capables de faire l'union nécessaire entre tous les enfants d'une même cité et aptes à mettre un peu d'ordre dans le gaspillage des finances municipales.

M. Chatteleyn donne un aperçu de ce que sera la liste des candidats de l'*Union Sociale*, représentant non des nuances politiques, mais tous les intérêts roubaisiens, menacés par le collectivisme.

Puis il explique quelle pourra être la propagande utile des comités de section jusqu'au 19 janvier.

La réunion prend fin par un échange d'observations utiles et la séance est levée à midi et demi.

Le Conditionnement de la Chambre de Commerce

L'installation des services de la Condition publique de la Chambre de Commerce, place Faidherbe, est à peu près terminée.

Officieusement, et pour initier le personnel aux différents services, la condition sera ouverte le 2 janvier prochain, et officiellement quelques jours après.

Comité de Protection de l'Enfance. — Le Comité des Dames a fait sa deuxième distribution de vêtements aux mères les plus méritantes, c'est-à-dire à celles qui ont, pendant l'année présenté le plus régulièrement leurs enfants, leur ont donné les meilleurs soins et ont, en somme, obtenu les meilleurs résultats.

Trente trousseaux ont été distribués à des enfants de dix mois à un an.

Chaque trousseau se composait de : 2 chemises, 2 mouchoirs de cou, 2 paires de bas, 1 robe, 1 camisole, 1 brassière tricot, 1 brassière étoffe, 1 capeline, 1 paire de bottines, 1 châle ou 1 couvre-berceau.

Les dames du Comité font appel à la générosité des fabricants de Roubaix en faveur de leurs petits protégés. Elles leur seraient vivement reconnaissantes s'ils voulaient bien leur faire don des matières premières : laines ou étoffes qui serviront à la confection des trousseaux de la troisième distribution. Il serait à souhaiter que le Comité de protection pût étendre beaucoup son action, mais ses ressources sont modiques et chaque trousseau représente une valeur de 15 à 20 francs. C'est assez dire combien il est nécessaire au Comité de tendre encore la main. Ce qui l'enhardit c'est que la générosité des Roubaisiens ne se lasse pas.

Les dons peuvent être envoyés chez : Mme Desrousseaux; 25, rue Pauvrée; Mme Delannoy, 22, rue Pellart; Mme Ferrand, 4, rue des Arts; Mme Veil-Duval, 22, rue des Champs; Mme Ch. Deschodt, 3 bis, rue de Lannoy; Mme G. Deschodt, 26, Grande-Rue : Mme Butruille, 13, rue du Château; Mme Daumont-Juncker, 36, rue de la Gare; Mme Degrendel, 22, rue Richelieu ou au siège du Comité, 151, rue de l'Industrie.

A la Roubaisienne. — L'assemblée générale des membres votants a procédé, vendredi soir, à l'élection du Comité pour l'année 1902.

M. Lucien Mouraux a été nommé président par acclamation, puis, après quelques mots de remerciements de sa part, on a continué le vote, dont voici le résultat :

Vice-présidents, MM. Charles Weil et Carlos Roussé; trésorier, Arthur Desrousseaux; trésorier-adjoint, Jules Piesvaux; secrétaire, Henri Lepaul; secrétaire-adjoint, Albert Inglebert; moniteur-chef, Jules Piesvaux; moniteur des pupilles, Abélard Tetlelin; moniteur d'instruction militaire et de tir, Ernest Bleuze; moniteur de natation, Urbain Vanmullem; porte-drapeau, Jules Wardavoir; archiviste, Joseph Lesieune; garde-matériel, Léon Farcy; commissaire des fêtes, Emile Draux; commissaires : Clément Durant, Paul Durant, Bruno Dejonghe, Alfred Vandeputte, Henri Vergin, Henri Demez, Edmond Ghestemme, Léon Wante.

L'assemblée a ensuite voté des remerciements à MM. Louis Vanhulle, Georges Lempire et Léon Cunin, membres sortants pour le dévouement qu'ils ont toujours apporté à la société et a exprimé l'espoir qu'ils continueraient à être dans l'avenir aussi attachés à la *Roubaisienne* qu'ils l'ont été jusqu'à présent.

Le Comité qui comprend encore MM. Georges Pennel, président honoraire, et Clément Florin, membre conseiller, entrera en fonctions le 1er janvier.

Œuvre de la « Bouchée de pain » et du « Pré du couchage ». — Dons reçus : Produit d'une partie de cartes, 1 fr. 05; Anonyme (timbres-postes), 0,90 c.; anonyme (1 douzaine coquilles).

Enterrements du 30 décembre. — Mme J.-B. Debock, née Angèle Dedondère, 3 h., Saint-Sépulcre. — M. Alfred Gras, 9 h., Très-Saint-Rédempteur. — M. Henri Plateau, 9 h., Saint-Martin.

Obits. — Mme Ferdinand Caretta, née Amélie Orgaert, 10 h., Saint-Joseph. — Mme Albert Nuyts, née Zoé Grulois, 10 h., Saint-Martin. — Mme Alphonse Obin, née Marie Vanderstraeten, 9 h. 1/2, Sainte-Elisabeth. — M. Léon Pède, 9 h. 1/2, Saint-Jean-Baptiste. — Mlle Marie Wibaux, 10 h., Notre-Dame.

Etat-civil de Roubaix

du 28 décembre 1901

Mariages. — Louis Boyla, 27 ans, domestique rue Pierre-de-Roubaix, 39 et Philomène Mélard, 25 ans, étireuse, même rue, 41. — Auguste Wannègue, 25 ans, encolleur, boulevard de Metz, 86 et Marie Vanhuyse, 17 ans, cardeuse, rue de la Redoute, 71. — Victor Duquenne, 22 ans, cordonnier, rue de l'Ommelet, 56 et Jeanne Detaille, 22 ans, cannetière, rue Paul-Bert, 27. — Isidore Chebeaux, 24 ans, graisseur, à Tourcoing et Cécile Prévost, 20 ans, dévideuse, rue d'Avelghem, 145.

Edmond Goons, 23 ans, caoutchoutier, rue Lafontaine, cour Dekeyzer, et Félicie Moulin, 23 ans, caoutchoutière, boulev. Gambetta, 260. — Albert Catrice, 25 ans, employé de mairie, rue du Tilleul, 215, et Jeanne Brasem, 19 ans, bobineuse, rue Pierre-de-Roubaix, 211. — Arthur Dujardin, 24 ans, employé de commerce, à Tourcoing, et Marguerite Lallemand, 23 ans, tailleuse, rue Saint-Maurice, 3. — Rémy Lemaine, 24 ans, mécanicien, r. de Bouvines, 149, et Maria Schramme, 24 ans, rattacheuse, rue de Bouvines, 150.

Laurent Winants, 20 ans, menuisier, rue du Tilleul, 256, et Maria Moulart, 18 ans, sans profession, boulevard Beaurepaire, 174. — Henri Rys, 26 ans, apprêteur, rue Duguesclin, 4, et Juliette Vandemeulebroucke, 23 ans, soigneuse, rue de la Balance, 17. — Fidèle Lecomte, 21 ans, peigneur, Grande-Rue, cour Lefebvre, 9, et Marie Desmettre, 18 ans, rattacheuse, rue de l'Ommelet, cour Ferret, 29. — Joseph Van Stocheren, 22 ans, peigneur, rue de France, 141, et Isabelle Vanhavere, 18 ans, tisserande, rue Meyerbeer, 43

Georges Boyé, 18 ans, rattacheur, r. de Lenze, 65, et Malvina Delplanque, 27 ans, tisserande, Grande-Rue, cour du Petit-Paradis, 1. — Camille Vandeweghe, 22 ans, daubeur, rue des Anges, 113, et Marie Lagast, 20 ans, lessiveuse, même rue, 105. — Joseph Vanhoof, 33 ans, journalier, rue Decrême, 62, et Philomène Rossette, 32 ans, journalière, même adresse. — Ferdinand Bonduelle, 35 ans, professeur de travaux manuels, rue d'Oran, 7, et Ida Delepoulle, 21 ans, sans profession, boulevard d'Armentières, 4.

Jean-Baptiste Delbarre, 28 ans, trieur, à Wattrelos, et Marie Vancauwenberge, 24 ans, tisserande, rue Descartes, fort Sion, 6. — Benjamin Lambin, 20 ans, broyeur, rue de Roban, 10, et Angèle Picavet, 17 ans, bobineuse, rue de la Perche, 65. — Achille Hennebelle, 30 ans, apprêteur, boulevard de Belfort, 2, et Marie Richomme, 47 ans, ménagère, rue Daguesseau, cour Fontier, 3. — Auguste Fourdinier, 27 ans, homme d'équipe au chemin de fer, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 48, et Marie Walraevens, 21 ans, journalière, même adresse.

du 29 décembre

Naissances. — Roland Croain, rue de la Makellerie, cour Saint-Louis, 10. — Julienne Valès, rue de l'Epeule, cour Delobel, 4. — Madeleine David, rue Voltaire, cour Messiaen, 13. — Marie Legrand, rue Saint-André, 1. — Victor Grarr, rue Saint-Jean, 8. — Madeleine Dedecker, rue de Lille, cour Bonte, 4. — Madeleine Vandoorslaer, rue Blanchemaille, cour Joye, 4. — Germaine Devos, rue Archimède, cour Debaynin, 2. — Amélia Delannoy, rue Lafontaine, cour Dujardin, 5. — Jacques Koste, rue des Longues Haies, cour Legros, 3. — Marcel Mahieu, rue du Tilleul, cour Guestem, 15. — Alice Messeure, rue de Lille, impasse Mouton, 8. — Marcelle De Langhe, rue Decrême, cour Debruyne, 5. — Simonne Usquélis, rue de la Paix, cour Favier, 3.

Décès. — Louis Bataille, 86 ans, rue Notre-Dame, cour Moulin, 2. — Angèle Everaert, 20 a., rue de Béthune, fort Cordonnier, 29. — Bruno Tillemont, 73 ans, rue Blanchemaille. — Joséphine Nys, 79 ans, rue de Tournai, cité Devogel, 23.

Etat-civil de Wattrelos

du 28 décembre

Naissances. — Angèle Leclercq, rue Mirbel, 6. — Paul Doumtscheff, r. Dubrulle.

Décès. — Adèle Vanaverbeke, 69 ans 11 mois ménagère, Sartel.

WASQUEHAL

Une explication. — Que nos lecteurs ne soient pas étonnés si dans *La Croix* les nouvelles de la mairie sont quelques jours en retard. Notre beau greffier, retour d'Auchel, qui a été légué à la commune de Wasquehal par M. Delory, maire de Lille, comme un riche cadeau n'a jamais rien à donner au correspondant de *La Croix*.

Pendant quatre mois on s'est présenté à la mairie tous les jours. La réponse du greffier n'a jamais varié d'une syllabe : il n'y a rien Monsieur. Le grand principe du nouveau greffier de Wasquehal semble être : « Tout pour les uns rien pour les autres ». C'est ce qu'il déclarait dernièrement dans un estaminet de la place, en pérorant contre les cléricaux.

Vous aurez tout, disait-il aux socialistes, les autres n'auront rien et un coup de poing formidable, donné sur la table, renverse deux chopes remplies de bière, qui vient couler dans le chapeau du greffier : Vous savez, ce beau chapeau que tout le monde connaît à Wasquehal, et, continuant son discours, l'orateur essuyait avec son mouchoir le chapeau, que les fervents du parti socialiste vont, paraît-il, conserver comme une relique.

Notre greffier tient donc à écarter systématiquement la *Croix* de la Mairie alors que dans les villes où les secrétaires ont l'esprit plus large donnent leurs renseignements à tous les journaux indistinctement. Au fond, cette ligne de conduite n'est pas trop pour nous déplaire. Elle prouve que la *Croix* gêne les sectaires qui dirigent notre commune et nous laisse pleine liberté d'apprécier les hommes et les choses. Mais il est juste de constater comment l'administration actuelle entend traiter les catholiques.

La justice et l'égalité demandent que les lecteurs catholiques de la *Croix* soient traités avec autant d'égard que ceux des autres journaux.

Si M. Carlier tient à avoir son petit article, de temps en temps, dans notre journal, il n'a qu'à continuer à nous refuser les renseignements de la Mairie. A bon entendeur, salut.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre 4e page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues: 55, Rue des Ursulines

Pages d'Histoire locale

9 germinal an III (29 mars 1795). — Chrysanthe Louage, ex-père Récollet, prisonnier à Douai, est mis en liberté et vient demeurer chez sa mère, (Mme veuve Ferdinand Dervaux.

UNE

C